



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 75404

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions de travail des jeunes employés des magasins des Champs-Élysées. En effet, sur cette avenue symbole de Paris, et d'après une enquête de Libération, de nombreuses grandes enseignes ont développé des pratiques inhabituelles en matière de temps de travail. A l'heure du passage aux 35 heures, certains magasins tels Virgin, la Fnac ou Sephora sont ouverts sept jours sur sept de 10 heures à minuit, voire jusqu'à 2 heures. Ces magasins utilisent du personnel flexible dont les horaires sont souvent très décalés. Comme toujours, ce sont les classes les plus serviables qui sont utilisées, autrement dit les étudiants et les jeunes. Les contreparties sont bien maigres, puisque les salaires dépassent rarement le Smic, alors que les conditions de travail sont difficiles. Il lui demande donc si, aujourd'hui en France, de tels emplois dans des entreprises phares de la société françaises sont acceptables, et si cette situation est susceptible d'amélioration.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75404

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1965